

CQP DERMO-COSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE

Objectifs

Le CQP Conseils et ventes de produits dermo-cosmétiques en pharmacie d'officine s'adresse aux préparateurs en pharmacie et aux pharmaciens salariés. Dans les faits, ce sont plutôt les préparateurs qui suivent cette certification. Les préparateurs sont habilités à délivrer des médicaments au côté des pharmaciens et sous la responsabilité de ces derniers. Il s'agit d'une profession qui jusqu'alors disposait de peu de perspectives d'évolution au sein de la pharmacie.

Le CQP leur permet de développer leurs compétences en se spécialisant en vente conseils dermocosmétiques. Grâce au CQP, ces compétences sont reconnues par la branche et valorisées par une certification.

Ce CQP s'inscrit en complément de la formation des préparateurs en pharmacie. Le CQP vise le développement de compétences relatives à l'activité professionnelle autonome « conseils et vente de produits dermo cosmétiques en pharmacie d'officine », activité complémentaire à l'activité principale du préparateur. Plus spécifiquement, il s'agit de développer les compétences générales de ventes et de conseils appliquées à l'activité spécifique des pharmacies et aux produits dermo-cosmétiques.

Ces compétences, favorisant le développement de l'activité commerciale des officines, sont peu abordées dans la formation initiale des préparateurs. Les acteurs de la branche souhaitent également avec ce CQP fixer un cadre national et un niveau d'exigence sur cette activité afin d'harmoniser les pratiques dans l'ensemble des pharmacies.

Compétences

- Organiser le rayon des produits dermo-cosmétiques.
- Analyser la nature et les caractéristiques de la peau d'un patient/client, en vue de proposer au patient/client des produits adéquats, personnalisés et adaptés à la nature et aux caractéristiques de sa peau.
- Conseiller, de manière adaptée, le client en produits dermo-cosmétiques en vue d'établir une relation de confiance avec les clients et de leur proposer le meilleur conseil, le suivi approprié et d'optimiser les effets du soin ou du traitement.
- Vendre les produits dermo-cosmétiques de l'officine.
- Développer l'activité commerciale du rayon dermo-cosmétique.

280

Heures de formation

Dans le cadre d'une formation en alternance, l'apprenant est salarié de l'entreprise. Elle fait l'objet d'un contrat entre l'apprenant et son employeur.

Le rythme de l'alternance est de 1 journée en centre de formation et le reste de la semaine en officine.

Cette formation peut être également réalisée dans le cadre d'une **formation continue**. Pour en savoir plus, contactez notre équipe via l'onglet "[Contact](#)".

Prérequis

- Être titulaire du BP/DEUST préparateur en pharmacie
- Signer un contrat d'alternance

Tarif

En alternance : formation gratuite et rémunérée

Formation disponible

Bétheny (51 – Reims)

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.

CQP DERMO-COSMÉTIQUE PHARMACEUTIQUE

Contenu

Délivrance du titre professionnel de conseiller en dermo-cosmétique pharmaceutique par la CPNE de la pharmacie d'officine - **RS6751** - CCM1 : 3052 - Pharmacie d'officine - Code(s) NSF : 331 : Santé - Formacode(s) : 43006 : Préparation pharmacie ; 42032 : Esthétique soin corporel - Date d'échéance de l'enregistrement : **01-10-2027**

Matières	Nombre d'heures
Conseil du client en matière d'hygiène et de soins	161
Mise en oeuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermo-cosmétique	42
Animation de l'espace de vente en dermo-cosmétique au sein d'une pharmacie d'officine	26
Vente de produits d'hygiène et de soins	42
évaluation (soutenance du dossier professionnel et mise en situation professionnelle)	7

Modalités d'évaluation

- Épreuves en contrôle continu : Contrôle des connaissances, étude de cas, mises en situation professionnelle : entraînements aux épreuves écrites et orales / Évaluation des pratiques.
- Présentation d'un dossier professionnel en fin de formation.

Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques innovants pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «e pasteur».

Modalités et délais d'accès à la formation

Suite à l'envoi du formulaire du candidat via [le site internet](#), vous êtes contacté dans un **délai de 48h**.

Pour l'alternance, signature du contrat d'apprentissage possible jusqu'à **3 mois** avant la rentrée.

Poursuite de formation

CQP Dispensation de Matériel Médical à l'Officine

CQP Phytothérapie, aromathérapie et herboristerie

Disponible au Pôle de Formation Pasteur

Contactez notre équipe

03 26 87 88 38
infos@cfpast.com
cfpast.com

  
[poledformationpasteur](#)
[Découvrir nos campus →](#)

Nous rejoindre

Candidater →